

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Conseil général de l'environnement  
et du développement durable

**Décision du 16 février 2010 portant désignation  
de médecins rattachés au BEA-TT**

NOR : DEVV1004542S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre en date du 16 février 2010, le D<sup>r</sup> Monique LARCHE-MOCHEL, médecin-chef de l'inspection médicale du travail et de la main-d'œuvre et le D<sup>r</sup> Patricia MALADRY, médecin-inspecteur à la direction générale du travail sont, après avis du directeur adjoint de la direction générale du travail, rattachées au BEA-TT en vue de l'examen des informations ou documents à caractère médical relatifs aux personnes mentionnés à l'article 20 de la loi du 3 janvier 2002.